
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 208 DU 25 JUILLET 2019

portant nomination de monsieur **Roger Ikor GLELE AGBOHO** en qualité d'Ambassadeur, Délégué permanent du Bénin auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, à l'Ambassade du Bénin à Paris.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2017-586 du 13 décembre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération ;
sur proposition du Ministre des Affaires Étrangères de la Coopération,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 17 juillet 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Roger Ikor GLELE AGBOHO** est nommé Ambassadeur, Délégué permanent du Bénin auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, à l'Ambassade du Bénin à Paris.

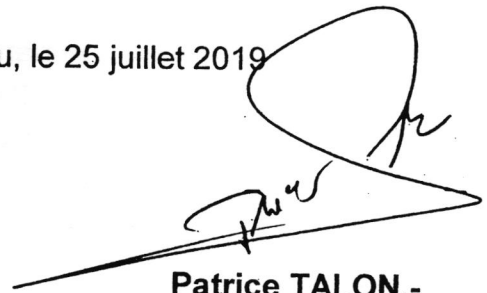
Article 2

Le présent décret prend effet pour compter du 27 septembre 2018, date de prise de fonction de l'intéressé.

Il sera publié au Journal officiel.

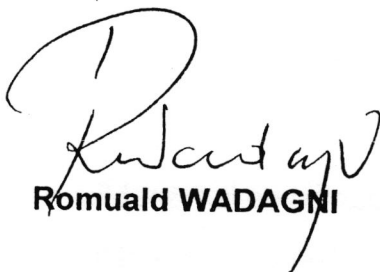
Fait à Cotonou, le 25 juillet 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



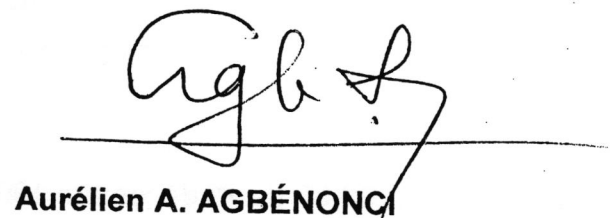
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération,



Aurélien A. AGBÉNONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 – AN : 4 – CC : 2 – CS : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – HCJ : 2 – MAEC : 2 – MEF : 2 – AUTRES MINISTÈRES : 20
– SGG : 4 – INTERESSE : 1 – JORB : 1.